

Programme d'actions “**vivre ensemble**” autour de l'usage des produits phytosanitaires

Juin 2026



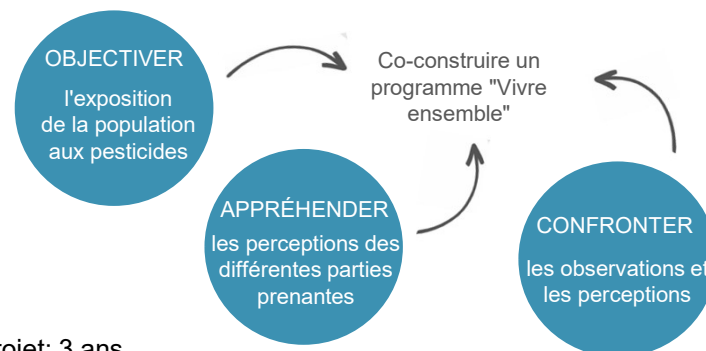
*Bien vivre ensemble
en milieu agricole*



Le projet PADDeC

PADDeC - Pesticides dans l'Air en zones agricoles : Diagnostiquer, Dialoguer et Co Construire

Ce projet a impliqué les acteurs locaux **dans** la co-construction d'un programme autour de la thématique des pesticides, afin de concilier les enjeux et attentes des riverains et des agriculteurs, et de favoriser leur cohabitation. Après avoir échangé sur leurs perceptions propres et sur les résultats des mesures de pesticides dans différentes situations en zone rurale, les acteurs du territoire ont défini un programme acceptable, réalisable et duplicable.



Durée du projet: 3 ans

Territoire d'étude: Mont-Saint-Eloi (62144)

Programme élaboré par Atmo HDF et la Chambre d'Agriculture HDF dans le cadre du projet PADDeC, avec le soutien de :

OBJECTIVER : Campagne de mesure sur les pesticides



1 an de mesures
(Aout 2022-2023)



26 prélèvements par site
(calendrier national)



72 substances
recherchées



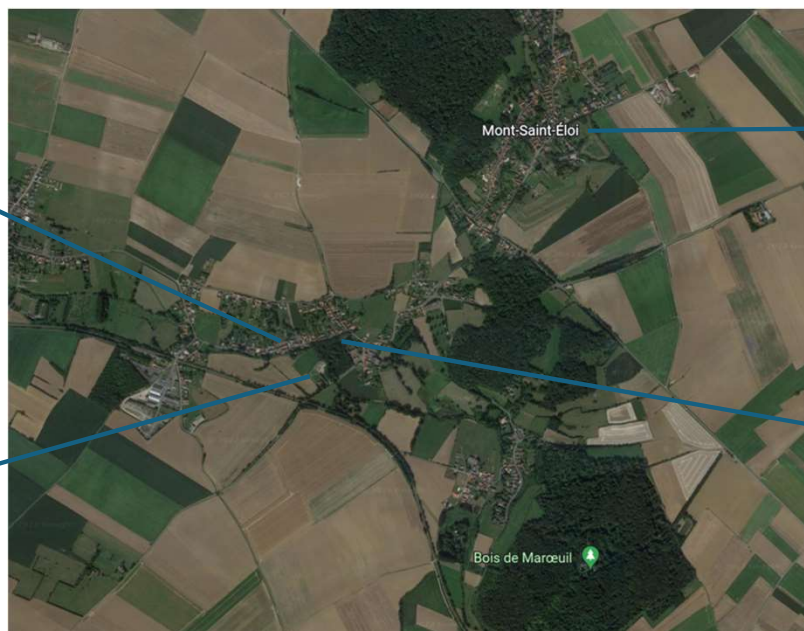
Mont-Saint-Eloi
4 sites de mesures



Site Air Intérieur
Ecole d'Ecoivres



Site en proximité
des champs avec
mât météo
Stade d'Ecoivres



Site au centre du village - Place Hamilton à
Mont St Eloi



Site intermédiaire - Eglise d'Ecoivres

OBJECTIVER : Enquêtes de pratiques



Été-automne
2023



Entretiens individuels, menés sur
exploitations



10 agriculteurs exploitant sur Mont- Saint-Eloi
rencontrés

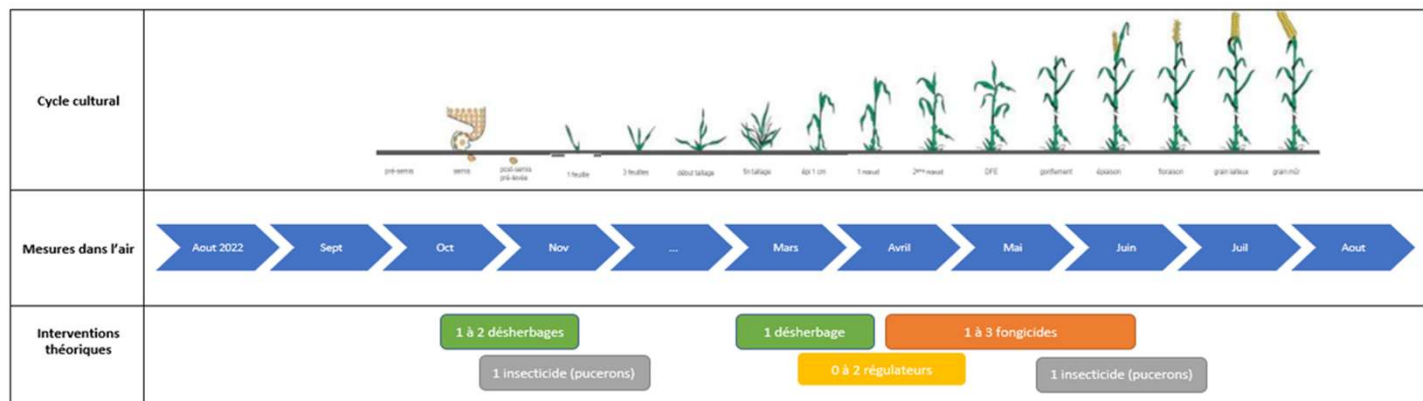
Elaboration d'une grille d'enquête abordant 3 grandes thématiques :

- Description générale de l'exploitation (SAU, assolement, élevage...)
- Organisation de la protection des cultures (stratégie, matériel et déroulement des traitements...)
- Contexte phytosanitaire pendant la période de mesures (pression, météo, suivi des préconisations...)

Analyse statistique avec rendu aggloméré (préservation de l'anonymat)

Remise en contexte des résultats dans les conditions de la campagne culturale au travers de *frises d'itinéraires techniques*

Exemple de
frise pour le blé
tendre d'hiver :



APPREHENDER : Enquêtes de perceptions



Été-automne
2023



Entretiens qualitatifs
semi-directifs



3 cibles : riverains, élus,
agriculteurs exerçant sur la
commune

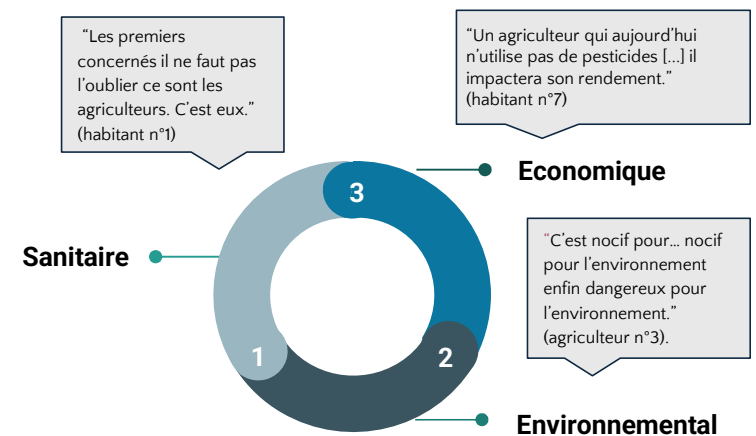


19 entretiens
menés

3 grilles d'entretien développées et validées par les partenaires et un expert sociologue abordant :

- Représentations des pesticides et risques associés
- Perceptions vis-à-vis de l'exposition quotidienne
- Appropriation de la thématique "réduction de l'usage des pesticides"
- Freins et leviers d'actions au changement des pratiques liées à l'usage des pesticides
- Représentations des différentes parties prenantes et leurs interactions

Entretiens enregistrés, retranscrits et analysés



Perceptions des risques en lien avec l'usage des pesticides

CONFRONTER : Restitution des résultats



Septembre
2024



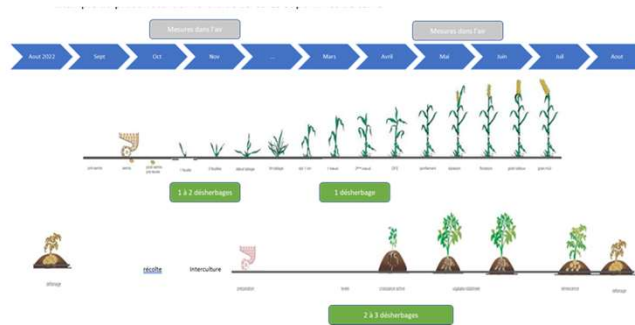
Présentation commune,
ouverte à tous



Enclencher le dialogue sur les
résultats

Confrontation des résultats des mesures de pesticides dans l'air et des enquêtes de pratiques agricoles

*Exemple du prosulfocarbe,
herbicide céréales et pommes
de terre*



CO-CONSTRUIRE : Vers un programme d'action



Octobre 2024
à juin 2025



5 rencontres
organisées



≈ 10 participants



Co-construire un programme
d'actions « vivre ensemble »

Mise en place de groupes de travail proposant des formats complémentaires, enrichissant la réflexion:

- ✓ “vis ma vie”
- ✓ cycle du produit phytosanitaire
- ✓ benchmark des outils et démarches existants
- ✓ co-construction du programme d'action

Les ateliers ont été animés par :

- ✓ une **conseillère de la Chambre d'Agriculture** Nord Pas-de-Calais, apportant son expertise technique et agricole
- ✓ une **psychosociologue d'Atmo Hauts-de-France**, spécialisée dans la gestion des dynamiques collectives.



PRÉCONISATIONS d'essaimage et de duplicabilité

1

La participation d'une diversité d'acteurs du territoire — professionnels agricoles, techniciens, élus, riverains et associations — a été déterminante. Elle a permis de croiser des expertises, des expériences et des attentes différentes, d'enrichir l'analyse collective et d'assurer que les solutions envisagées répondent réellement aux besoins du territoire. Cette pluralité a **renforcé la légitimité et l'acceptabilité de la démarche.**

2

La confrontation des mesures d'exposition locales et la restitution des enquêtes de perceptions ont permis d'objectiver la situation et de partager un socle commun de connaissances sur :

- l'exposition des populations et acteurs du territoire,
- les réalités agricoles et contraintes du terrain,
- les perceptions et inquiétudes des riverains, des agriculteurs et des élus

Cette mise en perspective a favorisé la décentration des points de vue, a sensibilisé habitants et agriculteurs aux réalités de chacun et a encouragé l'écoute active et l'empathie. Cela a également permis de poser objectivement les risques sanitaires, environnementaux et professionnels liés aux ppp, condition indispensable pour instaurer un dialogue crédible et éviter toute impression de minimisation.

3

L'organisation d'espaces d'échanges sécurisés s'est révélée essentiel pour garantir un cadre de concertation stable. Ces espaces ont été animés par des tiers neutres et experts, formés à la gestion des dynamiques de groupe, afin de veiller au respect des règles de discussion, d'assurer une animation professionnelle permettant l'écoute, bienveillance et l'émergence d'une relation de confiance.

4

La mobilisation de formats d'animation variés a permis de créer des conditions propices à l'évolution des représentations et au développement de la coopération pour :

- réduction des biais cognitifs et des idées préconçues
- développement de l'empathie et de la capacité de décentration
- constitution d'un socle commun de connaissances
- valorisation de la diversité des points de vue, exprimés selon les sensibilités de chacun
- renforcement du sentiment d'efficacité collective



Le programme d'actions « Vivre ensemble »

Un programme d'actions co-construit pour favoriser le dialogue et la cohabitation autour de l'usage des produits phytosanitaires

Quelle méthode ?

Après avoir échangé sur leurs perceptions, les pratiques et les résultats des mesures de pesticides en zone rurale, les acteurs du territoire volontaires ont défini un programme acceptable, réalisable et duplicable autour du « vivre ensemble ».

Quels acteurs ?

Les actions proposées ci-après sont le fruit d'une réflexion commune menée entre agriculteurs, riverains et élus du territoire de Mont-Saint-Eloi.

Quelle échelle et quel co-bénéfice ?

Ce programme a été pensé à l'échelle communale et participe à la réduction de l'exposition aux produits phytosanitaires.

Programme élaboré par Atmo HDF et la Chambre d'Agriculture HDF dans le cadre du projet PADDeC, avec le soutien de :



Avant propos

Ce programme d'actions a été développé autour d'une définition commune :

Un **produit phytosanitaire** est un **pesticide spécifiquement destiné à protéger les plantes cultivées** : il regroupe les substances utilisées pour **prévenir, détruire ou contrôler** les organismes nuisibles aux végétaux. Autrement dit, **tous les produits phytosanitaires sont des pesticides, mais tous les pesticides ne sont pas forcément phytosanitaires** (ex : certains servent pour la protection des matériaux).

En France, l'utilisation des produits phytosanitaires est encadrée par une réglementation nationale et européenne visant à protéger la santé humaine et l'environnement. Avant leur mise sur le marché, ces produits doivent obtenir une **autorisation de mise sur le marché (AMM)** délivrée après une procédure d'homologation stricte : les **substances actives sont d'abord évaluées au niveau de l'Union Européenne**, puis chaque État membre autorise ou non les produits commerciaux sur son territoire selon les conditions d'usage (culture, dose, organisme cible). En France, les professionnels qui utilisent, vendent ou conseillent ces produits doivent également posséder le **Certiphyto**, un certificat, à renouveler tous les 5 ans, attestant de leurs compétences pour manipuler ces substances et limiter les risques liés à leur utilisation. Comparée à certains autres pays européens, la France applique généralement une politique parmi les plus strictes, avec des retraits fréquents de substances actives et des objectifs de réduction de l'usage des pesticides (notamment via le plan Ecophyto).

Il est essentiel de rappeler que ce programme d'action **ne doit en aucun cas conduire à minimiser la réalité des risques associés à l'usage des produits phytosanitaires**. Ces produits restent, par nature, des substances chimiques conçues pour agir sur le vivant. À ce titre, bien qu'homologués, ils ont des impacts sanitaires et environnementaux reconnus et documentés.

En effet, les études scientifiques publiées ces dernières années ont évalué les effets nocifs liés aux pesticides et à leur utilisation ([Pesticides et santé – Nouvelles données \(2021\) · Inserm, La science pour la santé](#)).

Pour les populations qui manipulent ou sont en contact avec des pesticides régulièrement comme les agriculteurs, des **présomptions fortes d'un lien entre exposition aux pesticides et certaines pathologies** a ainsi été démontré.

L'usage des pesticides constitue donc un véritable enjeu de santé au travail qui **confirme l'intérêt des mesures de protection et règles de manipulation** existantes.

Avant propos

Des études épidémiologiques sur les cancers de l'enfant permettent de conclure à une présomption forte de lien entre l'exposition aux pesticides de la mère pendant la grossesse (exposition professionnelle ou par utilisation domestique) ou chez l'enfant et le risque de certains cancers, en particulier les leucémies et les tumeurs du système nerveux central.

En lien avec les conclusions du rapport de 2021 "Pesticides et effets sur la santé" de l'INSERM, **les impacts sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation de pesticides doivent continuer à être réévalués périodiquement**, notamment avec les différentes voies d'exposition existantes : inhalation, cutanée et alimentaire. La confirmation et la mise en évidence de présomptions fortes de liens entre certaines pathologies et l'exposition aux pesticides conduisent à conforter et amplifier les échanges et actions afin de limiter au maximum l'exposition des professionnels et de la population.

Reconnaître le contexte d'utilisation des pesticides ainsi que les limites et les risques liés à l'usage de ces produits sans les relativiser, est un point de départ indispensable pour instaurer un dialogue sincère et respectueux. Cela permet d'éviter tout discours perçu comme défensif ou complaisant, et de montrer que la volonté de comprendre le cycle de vie d'un produit et les usages qui l'entourent s'accompagne d'une lucidité sur ses conséquences, ainsi que d'un engagement collectif pour réduire les dangers, promouvoir les bonnes pratiques et accélérer le développement d'alternatives.

Préambule à la mise en œuvre de la méthode

Enclencher une démarche visant la co-construction d'un programme d'actions comme le programme « vivre ensemble » autour d'une thématique sensible — telle que l'usage des produits phytosanitaires — nécessite, en préalable, de connaître le contexte global dans lequel il s'inscrit.

Pour ce faire, il apparaît nécessaire d'aborder tant l'état de l'art des impacts sanitaires et environnementaux que le contexte territorial (politique, économique, social et environnemental).

Engager une dynamique collective suppose en effet **de croiser les données objectivées du territoire** (mesures environnementales, éléments relatifs aux pratiques), **les perceptions et représentations** des différentes parties prenantes, ainsi que **l'état des connaissances scientifiques** disponibles.

Ces informations, présentées aux parties prenantes impliquées dans la démarche, permettent, *in fine*, d'adapter la méthodologie pour favoriser la dynamique nécessaire à l'élaboration d'un programme d'actions.

Cas d'usage avec le programme « Vivre ensemble »

Durant le projet PADDeC mené sur le territoire de Mont-Saint-Eloi sur la thématique sensible des produits phytosanitaires, un travail a été mené par les partenaires pour connaître le contexte global dans lequel il s'inscrivait.

- L'état de l'art des impacts sanitaires et environnementaux : la réalité des risques associés à l'usage des produits phytosanitaires n'est plus à démontrer. Ces produits restent, par nature, des substances chimiques conçues pour agir sur le vivant. À ce titre, bien qu'homologués, ils ont des impacts sanitaires et environnementaux reconnus et documentés.
- Le contexte territorial : La commune de Mont-Saint-Eloi, territoire rural avec une forte d'implantation d'activités agricoles, constitue un territoire apaisé autour de la thématique des produits phytosanitaires. Un souhait politique a été exprimé pour traiter cette thématique (Mr le Maire). Une absence de données objectivées sur les produits phytosanitaires dans l'air ambiant sur la commune a été constaté.

Pour compléter ces éléments les actions suivantes ont été menées :

- une campagne de mesure des produits phytosanitaires dans le but d'objectiver l'exposition des populations,
- une enquête de perceptions auprès des agriculteurs, des riverains et des élus du territoire.

Une restitution partagée et transparente de l'ensemble du contexte global a permis de répondre aux interrogations, d'harmoniser le niveau d'information entre les acteurs et, ainsi, de favoriser la co-construction du programme « Vivre ensemble » autour de la thématique sensible des produits phytosanitaires. S'en est suivi plusieurs ateliers de concertation afin d'élaborer un programme d'action partagé par les parties prenantes.

Sommaire

- I. **INFORMER & SENSIBILISER** sur les enjeux agricoles et locaux
- I. **ENCOURAGER** l'adoption de bonnes pratiques
- I. **COMPRENDRE** l'usage des produits phytosanitaires
- I. **STRUCTURER** une gouvernance locale pour un dialogue durable et partagé



1 programme d'actions et 3 outils pour favoriser le dialogue et la cohabitation autour de l'usage des produits phytosanitaires



Les parties prenantes s'engagent à favoriser un dialogue constructif pour vivre ensemble et trouver des solutions de cohabitation. Dans ce sens, ce programme et ses outils doivent :

- ✓ Servir de support à un échange entre les parties prenantes sur les pratiques et obligations qui existent,
- ✓ Donner un cadre d'apaisement local sur les questions de l'usage des produits phytosanitaires,
- ✓ Aider les acteurs à trouver et mettre en œuvre des solutions locales,
- ✓ Réduire l'exposition des agriculteurs et riverains aux produits phytosanitaires.

Intérêts



- Actions et Outils acceptables, réalisables et duplicables
- Cadre permettant un dialogue constructif
- Dynamique territoriale au delà de l'usage des produits phytosanitaires
- Réduction de l'exposition aux produits phytosanitaires

Limites



- Appropriation à une échelle adaptée (commune) avec un référent local
- Proposition d'un panel d'actions non exhaustif et sans obligation
- Volonté d'échanger et de comprendre indispensable

I. INFORMER & SENSIBILISER sur les enjeux agricoles et locaux

Pour pouvoir échanger sereinement sur l'usage des produits phytosanitaires, il est nécessaire de **décentrer le débat** et de replacer cette question dans une **compréhension plus large des enjeux agricoles**, qu'ils soient globaux ou propres à notre territoire. Les pratiques agricoles répondent en effet à des contraintes économiques, climatiques, techniques et culturelles qu'il est indispensable de connaître pour en discuter de manière constructive.

Il est tout aussi important de **sensibiliser les agriculteurs aux perceptions et préoccupations des riverains**, qu'elles portent sur la santé, l'environnement ou la qualité de vie. Mieux comprendre ces ressentis, souvent nourris par des expériences vécues ou des inquiétudes légitimes, aide les professionnels à appréhender l'impact social de leurs pratiques et favorise l'émergence d'une compréhension réciproque.

En construisant ainsi **une vision commune des pratiques et des enjeux agricoles locaux**, le dialogue peut s'affranchir des seuls positionnements ou ressentis pour s'appuyer sur une **reconnaissance partagée des contraintes, des vulnérabilités et des attentes de chacun**. Les conditions d'un échange apaisé et constructif sont alors réunies, permettant d'aborder ensemble et de manière objective la question des produits phytosanitaires, d'en comprendre les enjeux, les limites et les alternatives, et de réfléchir collectivement aux évolutions possibles.

 *Mieux comprendre l'agriculture
pour mieux dialoguer sur les
phytosanitaires* 



Plaque "Mon voisin est agriculteur"



- Compréhension réciproque
- Climat d'échanges plus serein
- Animation du territoire



- Moyens à mobiliser +/- conséquents selon les actions envisagées
- Accompagnement technique parfois nécessaire
- Appui sur des personnes prêtes à échanger

Connaître l'intérêt des cultures et la temporalité des travaux des champs

Objectif

Permettre aux acteurs du territoire de **mieux comprendre** : les *cultures implantées*, leur *utilité* économique, alimentaire et environnementale, le calendrier des *travaux agricoles* (semis, récolte, traitements, fertilisation, irrigation...), les *nuisances potentielles* et les raisons de leur survenue, afin de favoriser une **cohabitation constructive** entre riverains et agriculteurs.

Mise en œuvre

La **plaquette "Mon voisin est agriculteur"** permet d'avoir accès aux principaux éléments de façon synthétique.

Elle peut être **diffusée** largement en format *papier* (disponible en mairie, distribution toutes boîtes ...) ou *électronique* (publications réseaux sociaux; intégration dans des newsletters, disponible sur le site de la commune ...).

Cette plaquette peut également servir de **support** lors d'*ateliers*, d'*animations* ou de *stands*.



Cette plaquette régionale pourrait être **personnalisée à l'échelle d'une collectivité**.



Pour aller plus loin :

- ✓ [Chiffres clés DRAAF](#)
- ✓ [Chambres d'agriculture](#)



Valoriser les témoignages de riverains et d'agriculteurs

Objectif

Les témoignages permettent de nombreuses avancées :

- ✓ humaniser les enjeux agricoles: les témoignages mettent des visages, des histoires et des émotions derrière des sujets qui pourraient autrement sembler abstraits : bruit, poussière, horaires de travail, contraintes climatiques, évolution des pratiques...
- ✓ créer une compréhension mutuelle: les riverains découvrent les réalités quotidiennes du métier et les agriculteurs entendent les préoccupations des habitants
- ✓ rendre l'information accessible et authentique
- ✓ montrer la diversité des situations et éviter les idées reçues
- ✓ renforcer le lien communautaire



Mise en œuvre

Le recueil des témoignages peut se faire sous différentes formes :

- ✓ Entretiens filmés : 1 à 3 min par témoignage; questions courtes (présentation/mon quotidien en tant qu'agriculteur)
- ✓ Enregistrements audios : enregistrements lors d'évènements, marchés ou réunions publiques
- ✓ Portraits écrits avec photos : "5 questions à ...":
- ✓ Regards croisés d'agriculteurs et de riverains



Différents moyens de diffusion peuvent être mis en place :

- ✓ Bulletin municipal
- ✓ Réseaux sociaux et sites internes des communes
- ✓ Reportage dans les bulletins municipaux ("paroles du territoire")
- ✓ Expositions photos
- ✓ Podcasts
- ✓ Etc.

! Prioriser les retours positifs, sans nier les tensions éventuellement existantes.

Accueillir les nouveaux arrivants

Objectif

Prévoir un volet agricole lors de l'accueil de nouveaux habitants permet d'éviter dès le départ les incompréhensions et tensions liées aux activités agricoles (bruits, odeurs, poussières, passages d'engins, traitements...). En expliquant le fonctionnement des exploitations locales, le calendrier des travaux et les contraintes auxquelles les agriculteurs doivent répondre, la commune aide les nouveaux arrivants à mieux comprendre leur environnement rural. Ce moment est aussi l'occasion pour les élus d'entendre les craintes éventuelles des nouveaux arrivants, pour mieux les accompagner. Cette information anticipée instaure un climat de confiance, favorise la cohabitation et limite les conflits futurs, tout en valorisant l'agriculture comme une composante essentielle du territoire.

Mise en œuvre

Cet accueil peut prendre différentes formes :

- ✓ mise à disposition de la plaquette "Mon voisin est agriculteur"
- ✓ rubrique dans le livret d'accueil ou e-mail de bienvenue
- ✓ intervention d'un élu ou agriculteur lors de la cérémonie d'accueil
- ✓ rencontre de bienvenue

Ajouter un volet agricole aux festivités existantes

Objectif

Profiter des festivités locales existantes pour intégrer un volet agricole permet de sensibiliser le public à l'agriculture sans créer de nouveaux événements, en s'appuyant sur des moments conviviaux déjà ancrés dans le territoire.

Ces initiatives aident les habitants à comprendre les sources potentielles de nuisances (bruits, odeurs, passages d'engins, traitements), tout en valorisant les savoir-faire locaux. Elles renforcent le lien entre agriculteurs et population, favorisent la cohabitation et contribuent à prévenir les tensions futures.

Mise en œuvre

Les fêtes communales, foires, marchés de producteurs, ou journées du patrimoine peuvent accueillir des animations, démonstrations ou dégustations pour expliquer les pratiques agricoles, le calendrier des travaux et les contraintes liées aux cultures.

Pour faciliter leur organisation, il est essentiel de se rapprocher des acteurs agricoles du territoire (GEDA, producteurs locaux, Chambres d'Agricultures, etc.)

Organiser des rando-fermes, tours de plaine et portes ouvertes

Objectif

Ces évènements sont des moments de rencontre organisés directement sur les exploitations ou dans les champs. Ils permettent au public — riverains, élus, familles, associations — de découvrir les cultures, les pratiques agricoles, les matériels et les contraintes du métier au plus près du terrain.

Ces visites offrent un cadre privilégié pour expliquer simplement les travaux réalisés, les choix techniques, les enjeux économiques et environnementaux, ainsi que les réalités parfois méconnues du quotidien agricole. Elles donnent aussi l'occasion d'aborder en transparence les sources possibles de nuisances (bruit, odeurs, passages d'engins, traitements...) et les mesures prises pour les limiter.

En créant un contact direct, sans filtre et dans un environnement convivial, ces événements contribuent à renforcer la compréhension mutuelle, à réduire les incompréhensions et à instaurer un dialogue apaisé et constructif entre agriculteurs et riverains.

Mise en œuvre

Pour organiser ces échanges, il convient d'identifier les acteurs ressources du territoire, des exploitants agricoles disposés à partager leurs pratiques, individuellement ou en collectif..

Contacts utiles

- ✓ GEDA - [coordonnées Chambre d'agriculture](#)

Un GEDA (Groupe d'Étude et de Développement Agricole) est un collectif d'agriculteurs qui se réunissent pour échanger leurs pratiques et progresser ensemble. Souvent accompagnés par un conseiller de la chambre d'agriculture, ces groupes encouragent le partage d'expériences, l'ouverture aux innovations et le dialogue avec tous les publics. Ils sont, par exemple au nombre de 15 sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.



- ✓ Réseau [Bienvenue à la ferme](#)

Bienvenue à la ferme est un réseau national d'agriculteurs qui ouvrent leurs exploitations au public pour proposer de la vente directe, des visites, des hébergements ou des activités pédagogiques. Ses adhérents s'engagent à offrir un accueil de qualité et à partager leurs pratiques, favorisant ainsi la rencontre, la transparence et le dialogue entre agriculteurs, consommateurs et riverains.



Sensibiliser les plus jeunes

Objectif

La sensibilisation des enfants et adolescents constitue un levier essentiel pour améliorer, à long terme, la compréhension mutuelle entre habitants et agriculteurs. Ce sont les acteurs de demain.

Ils deviennent des relais d'information et de sensibilisation

Les enfants posent des questions, s'interrogent, et ramènent leurs découvertes à la maison. En apprenant concrètement comment fonctionne une ferme, les horaires de travail, ou comment se cultivent les aliments, ils transmettent ensuite ces informations à leurs parents.

Ils retrouvent une culture agricole

Cela développe des connaissances essentielles : saisonnalité, rôle des sols, contraintes météo, bien-être animal, etc.

Ils comprennent tôt les enjeux de cohabitation

Introduire tôt les thèmes du bruit, des odeurs, de la circulation agricole ou des traitements évite que ces questions ne deviennent plus tard des sources de conflits.

Mise en œuvre

- ✓ Journées découvertes de la ferme
- ✓ Interventions en milieu scolaire
- ✓ Gazette « questions d'enfants » avec des portraits d'agriculteurs
- ✓ BD sur les travaux agricoles



Les fermes pédagogiques Bienvenue à la ferme

Dans nos fermes pédagogiques, les métiers de la ferme sont expliqués aux enfants et de nombreuses activités éducatives leur sont proposées dans le cadre de leur scolarité.

Sur place, ils peuvent ainsi observer le fonctionnement des machines agricoles, s'approcher des animaux pour apprendre à mieux les connaître, une découverte vivante et pédagogique de la nature et du monde rural pour apprendre en s'amusant.

www.bienvenue-a-la-ferme.com/hautsdefrance
Rubrique : Vivez Fermier / Découvrir et s'amuser



Le Savoir Vert est un réseau regroupant plus de 100 fermes pédagogiques dans les Hauts-de-France. Les agriculteurs, avec l'agrément de l'Education Nationale, sont tous formés à l'accueil pédagogiques et accueillent des scolaires de la maternelle au lycée ainsi que des écoles supérieures et des instituts spécialisés.

Pour toute information complémentaire, contactez :

Le Savoir Vert des Agriculteurs - 54/56 avenue Roger Salengro
BP 90136 - 62054 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX
Tél. : 03.21.60.57.20 - fermespedagogiques@savoirvert.fr

www.savoirvert.fr

II. ENCOURAGER l'adoption de bonnes pratiques

Pour améliorer le vivre ensemble autour de l'usage des produits phytosanitaires, il est essentiel que chacun — agriculteurs comme riverains — puisse s'engager dans des **pratiques responsables** qui renforcent la confiance mutuelle. Le débat ne peut être apaisé que si tous les acteurs du territoire contribuent à créer un environnement plus sûr, plus transparent et plus respectueux.

Les agriculteurs ont recours à des pratiques responsables, en intervenant dans des conditions adaptées et en limitant les risques pour les personnes et l'environnement. De leur côté, les riverains peuvent contribuer en respectant les espaces agricoles et en tenant compte des contraintes liées aux activités agricoles, ce qui facilite le dialogue et la compréhension mutuelle.

L'engagement de chacun dans ces bonnes pratiques constitue un **socle commun pour favoriser la compréhension réciproque**, réduire les tensions et permettre un dialogue plus serein, tourné vers des solutions concrètes et partagées.



*Pratiques responsables,
dialogue apaisé*



Poster “bonnes pratiques”



- Efforts partagés
- Actions simples et identifiées



- Méconnaissance de la limite réglementaire
- Recours au volontariat / bonne volonté

Sensibiliser aux bonnes pratiques

Objectif

La campagne est un espace de travail, de vie et de partage. Pour garantir une cohabitation réussie entre agriculteurs et riverains, chacun a un rôle essentiel à jouer. Encourager les bonnes pratiques de part et d'autre permet de créer un environnement serein, sécurisant et respectueux pour tous.

Limiter les nuisances et améliorer le confort de vie

Lorsque les agriculteurs veillent à réduire les bruits, les odeurs ou la poussière, et que les riverains respectent les cultures, les chemins et les horaires de travail, les gênes diminuent et les tensions s'apaisent.

Assurer la sécurité de tous

Le respect de la réglementation, des règles d'accès, la vigilance autour des engins agricoles et la signalisation des travaux réduisent les risques d'accidents et participent à la réduction de l'exposition des populations

Protéger l'environnement et valoriser le territoire

Agriculteurs et riverains sont acteurs de la qualité du paysage : pratiques agricoles raisonnées, gestion responsable des déchets, préservation de la biodiversité, etc. Ensemble, ils participent à la préservation de leur cadre de vie.

De bonnes pratiques pour une cohabitation apaisée

Agriculteurs : la terre est leur outil de travail. Ils s'engagent à pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement et des riverains en :

- utilisant les produits de traitement de façon responsable et dans le respect de la réglementation
- utilisant un équipement moderne et précis pour limiter la dispersion des produits dans l'environnement
- vérifiant que les conditions météo sont favorables pour une efficacité optimum des traitements réalisés
- évitant, autant que possible, de réaliser des traitements les weekends ou quand lorsque des personnes se trouvent à proximité

Riverains : la campagne est leur lieu de vie. Ils s'engagent à agir au quotidien pour soutenir les agriculteurs locaux et encourager les pratiques agricoles durables en :

- choisissant des produits locaux et de saison
- restant sur les chemins existants et bien identifiés pour respecter les cultures
- ne laissant aucun déchet dans la nature, les champs, les chemins ou les zones non cultivées
- respectant l'interdiction d'utiliser des pesticides à la maison ou dans les espaces publics

Mise en œuvre

Le poster « Bien vivre ensemble en zones agricoles », développé dans le cadre de ce projet reprend les engagements des agriculteurs et des riverains pour une cohabitation apaisée. Il peut être mobilisé lors de différents temps d'échanges, diffusé en mairie ou dans la commune (panneaux d'affichage), ainsi que relayé les canaux de communication digitale.

AGRICULTEUR
La terre est mon outil de travail
Je pratique une agriculture respectueuse de l'environnement.

- Autant que possible, j'évite de réaliser des traitements le weekend ou quand des personnes se trouvent à proximité
- J'utilise un équipement moderne et précis pour limiter la dispersion des produits dans l'environnement
- J'utilise les produits de traitement de façon responsable, dans le respect de la réglementation
- Je vérifie que les conditions météo sont favorables pour une efficacité optimum des traitements réalisés

RIVERAIN
La campagne est mon lieu de vie
J'agis au quotidien pour encourager des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement.

- Je reste sur les chemins existants et bien identifiés pour respecter les cultures
- Je ne laisse aucun déchet dans la nature, les champs, les chemins ou les zones non cultivées
- Je consomme des produits locaux
- Je ferme ma fenêtre lors des traitements
- Je respecte l'interdiction d'utiliser des pesticides à l'amaison ou dans les espaces publics

BIEN VIVRE ENSEMBLE en zones agricoles

LA PROTECTION DES CULTURES, FAISONS LE POINT !

2003 première année de surveillance des pesticides par Atmo Hauts-de-France. Les concentrations observées sont restées stables depuis cette date. A ce jour, aucun seuil réglementaire n'est fixé.

100% des agriculteurs qui appliquent des traitements ont été formés à leur usage et aux nouvelles techniques permettant de les limiter.

« Cultivons le dialogue, parlons-nous ! »

A quoi servent les produits phytosanitaires ?
Que font les agriculteurs pour limiter leur usage ?
Pourquoi traiter le soir ou très tôt le matin ?
Comment limiter mon exposition ?

Découvrez les réponses à vos questions ici

Logos: PADDvC, OFB, Hauts-de-France, Atmo Hauts-de-France, Chambres d'Agriculture Hauts-de-France.

III. COMPRENDRE l'usage des produits phytosanitaires

La controverse autour des produits phytosanitaires est souvent alimentée par des perceptions partielles, des inquiétudes légitimes et parfois des incompréhensions.

Comprendre l'usage des produits phytosanitaires est important pour **faciliter la communication, car cela permet de disposer d'une base commune de connaissances**. En appréhendant mieux les raisons de leur utilisation, les règles qui les encadrent, les précautions prises et leurs limites, chacun peut mesurer les enjeux réels plutôt que s'appuyer sur des idées reçues.

Cette compréhension participe à réduire les peurs, évite les malentendus et rend les échanges plus sereins. Elle permet également de poser les bonnes questions, d'exprimer des attentes réalistes et de discuter de solutions alternatives ou d'améliorations possibles.

En somme, mieux comprendre l'usage des pesticides ouvre la voie à une communication plus transparente, constructive et équilibrée entre tous les acteurs du territoire.

“ Connaître le parcours d'un produit, c'est clarifier les échanges ”



Animation “cycle de vie du produit phytosanitaire”



- Encourage le dialogue
- Valorise les compétences techniques des agriculteurs
- Déconstruit les idées reçues en apportant des éléments de compréhension factuels
- Thématique dont la complexité dépasse le cadre d'une plaquette seule
- Accompagnement technique indispensable pour l'animation du cycle du produit phytosanitaire
- Compétence d'animation et de régulation des échanges

Informez sur le cycle de vie d'un produit phytosanitaire

Objectif

En proposant une lecture complète et pédagogique du **cycle de vie d'un produit phytosanitaire**, on donne à chaque acteur une vision plus large et plus nuancée du sujet. Cette compréhension devient alors un levier essentiel pour **dépasser les tensions** et **construire un dialogue plus équilibré et serein**.

En somme, comprendre le cycle de vie des produits phytosanitaires :

- ✓ remplace chacun dans son rôle
- ✓ met fin aux jugements hâtifs,
- ✓ ouvre la voie à des compromis,
- ✓ encourage l'innovation,
- ✓ et, surtout, crée une base de dialogue **factuelle, nuancée et partagée**.

C'est précisément ce socle de compréhension qui permet de **transformer un sujet conflictuel en un espace de concertation constructive**, où acteurs agricoles, collectivités, riverains et associations peuvent construire ensemble des solutions adaptées au territoire.

Les éléments à considérer afin de fournir une information exhaustive

Commencer par définir clairement les notions de pesticides et de produits phytosanitaires : définitions, catégories, usages agricoles, non agricoles, domestiques, etc.

Présenter les alternatives : exploration du biocontrôle, des techniques culturales alternatives, des leviers agronomiques (rotation, travail du sol, sélection variétale, etc.), des innovations (IA, robotique, pulvérisation de précision, etc.).

Évoquer les freins : financiers, techniques, météorologiques, agronomiques, organisationnels (coût élevé du matériel, risques accrus liés à la météo, pression économique du marché, etc.)

Clarifier la réglementation encadrant l'usage des produits phytosanitaires : autorisations de mise sur le marché, évaluations des risques, réévaluations régulières, restrictions d'usage, etc.

Préciser les niveaux Certiphyto pour valoriser la compétence des utilisateurs : niveaux (décideur, opérateur, conseil, vente) et certifications.

Aborder les contraintes liées aux cahiers des charges industriels : absence de résidus, traitements limités, respect de pratiques spécifiques, traçabilité complète et impacts sur les pratiques des agriculteurs.

Sensibiliser aux risques des marchés pour comprendre les stratégies agricoles : volatilité des prix, compétition internationale, risques climatiques et sanitaires.

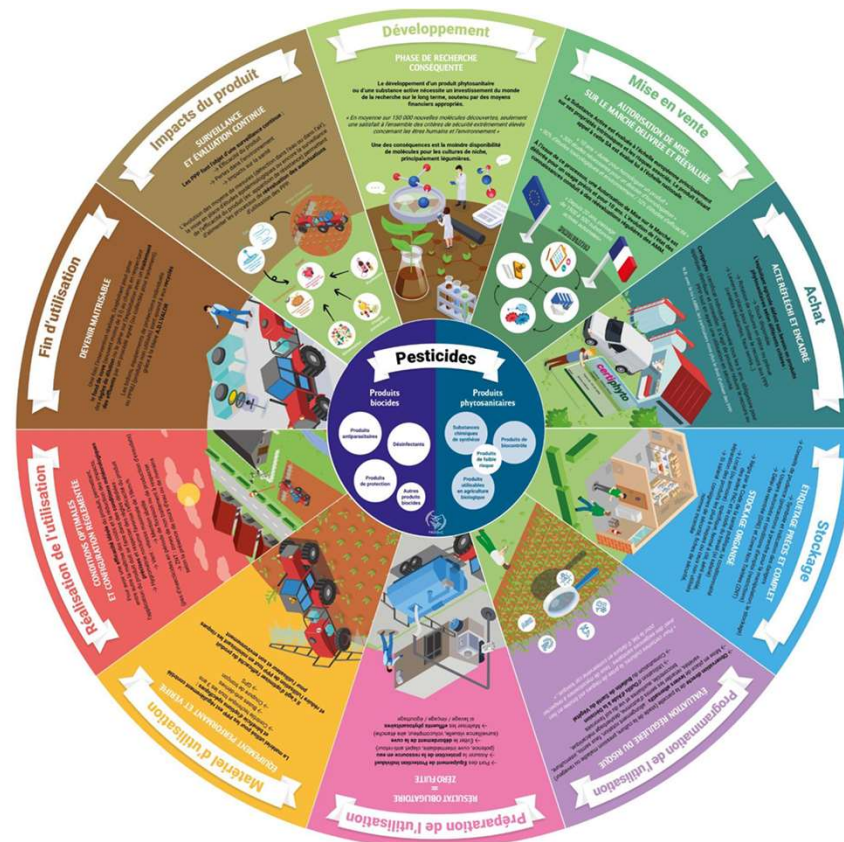
Expliquer les distances de traitement et répondre aux préoccupations des riverains : distances de traitement, enjeux, dérogations, obligations, etc.

Conclure sur les impacts des produits phytosanitaires et le dispositif de surveillance mis en place : présenter l'état de l'art en matière d'impacts sanitaires et environnementaux, surveillance, moyens de mesures, et réévaluation des autorisations de mises sur le marché

Mise en œuvre

Animation par un expert technique d'un atelier réunissant agriculteurs, riverains, élus et professionnels exerçants du territoire visé autour du cycle du produit phytosanitaire.

! A noter, ce dernier doit être réalisé dans le cadre d'une approche globale visant au mieux vivre ensemble. Son animation est limitée aux professionnels ayant une expertise agricole, couplé à une connaissance éclairée des impacts multimilieux (air, sol, eau).



D'autres supports peuvent être utilisés pour sensibiliser à l'usage des produits phytosanitaires, comme des brochures ou des pages dédiées sur les sites institutionnels (ex: [Chambre d'Agriculture](#)).

IV. STRUCTURER une gouvernance locale pour un dialogue durable et partagé

Pour instaurer une cohabitation apaisée, il est essentiel de **structurer une gouvernance locale** rassemblant élus, agriculteurs, riverains et acteurs professionnels. La mise en place de comités de suivi et de médiation, associés à des échanges de proximité et à la possibilité de recourir à un tiers neutre, favorise des discussions sereines et transparentes.

Parallèlement, **la sensibilisation et l'implication des professionnels agricoles et des élus** permettent de mieux comprendre les contraintes agricoles et les attentes des riverains, et de promouvoir des pratiques responsables. Le partage d'expériences réussies renforce la confiance et inspire la coopération.

En combinant ces démarches, la gouvernance locale devient un cadre solide pour un **dialogue équilibré, partagé et constructif**, conciliant production agricole et respect du territoire.

 *Organisation et
accompagnement local pour
des débats constructifs* 



- Instance neutre et reconnue
- Meilleure coordination des actions
- Adaptation aux enjeux locaux et aux réalités de terrain
- Capacité à soutenir le dialogue et la médiation
- Maintien d'une posture neutre pour préserver le dialogue
- Gestion des attentes et tensions
- Manque de compétences techniques et de ressources disponibles

Mise en place d'une instance locale de dialogue

Objectif

La mise en place d'un comité communal dédié au vivre ensemble est essentiel car la commune occupe une place unique : elle est à la fois proche des habitants, en lien avec les agriculteurs et responsable de la qualité du cadre de vie.

Dans un contexte où l'usage des produits phytosanitaires suscite interrogations et préoccupations, **une gouvernance locale permet de créer un espace stable, organisé et légitime pour aborder le sujet**. Ce comité offre un lieu où chacun peut comprendre les pratiques agricoles, s'informer sur les impacts des produits phytosanitaires, partager ses attentes et co-construire des solutions adaptées au territoire. Cette gouvernance a plusieurs objectifs :

- ✓ **Créer un espace permanent de dialogue** pour éviter les tensions, favoriser la compréhension mutuelle et discuter des évolutions locales.
- ✓ **Informier et éclairer les décisions** afin de nourrir des discussions fondées sur des éléments factuels et compréhensibles.
- ✓ **Accompagner l'amélioration continue des pratiques locales** en identifiant les situations sensibles, en proposant des ajustements concrets et en soutenant la mise en place d'actions favorisant une meilleure cohabitation autour de l'usage des pesticides.

Mise en oeuvre

Mettre en place un comité communal dédié au bien-vivre ensemble autour des produits phytosanitaires permet d'installer une gouvernance stable, partagée et constructive.

Cela nécessite de :

- ✓ **Structurer le comité** en définissant une composition équilibrée (représentants agriculteurs, riverains, élus, et organismes techniques) et établir une fréquence de réunion et un mode de fonctionnement clair.
- ✓ **Mettre en place des espaces d'échange et d'apprentissage**
Ateliers "vis ma vie", visites d'exploitations, explication du cycle du produit phytosanitaire, séances thématiques (réglementation, techniques d'application, alternatives, surveillance environnementale), etc.
- ✓ **Assurer une communication claire et accessible** en produisant des supports variés et en diffusant l'information via plusieurs canaux : plaquettes, affichages communaux, outils numériques ou en s'appuyant sur les temps municipaux (réunions publiques, conseils de quartier...)
- ✓ **Suivre les actions et produire des restitutions**
Élaborer un plan d'actions partagé.
Produire des comptes rendus, bilans annuels, recommandations.
Ajuster la démarche selon les retours et difficultés rencontrées.

Soutenir le dialogue et la médiation

Objectif

La médiation est un outil essentiel afin de préserver un climat de dialogue, de prévenir les conflits et de soutenir une cohabitation apaisée sur le territoire, en renforçant la compréhension mutuelle et la capacité collective à agir de manière constructive.

Mise en oeuvre

Pour préserver un dialogue durable et éviter l'escalade des tensions, la gouvernance doit s'appuyer sur plusieurs leviers complémentaires :

- ✓ **Former les élus** à la médiation et à la gestion des conflits pour qu'ils puissent accompagner les échanges sensibles.
- ✓ **Mettre en place des espaces dédiés** : dispositif de gestion des plaintes avec recours possible à un tiers neutre, comités de suivi réguliers.
- ✓ **Partager des expériences positives** de résolution de conflits ou de coopérations réussies.
- ✓ **Créer et animer des groupes de discussion de proximité** (physiques ou numériques) afin d'offrir un cadre bienveillant où riverains et agriculteurs peuvent échanger régulièrement.

Impliquer les professionnels, les techniciens et les élus pour une meilleure coopération

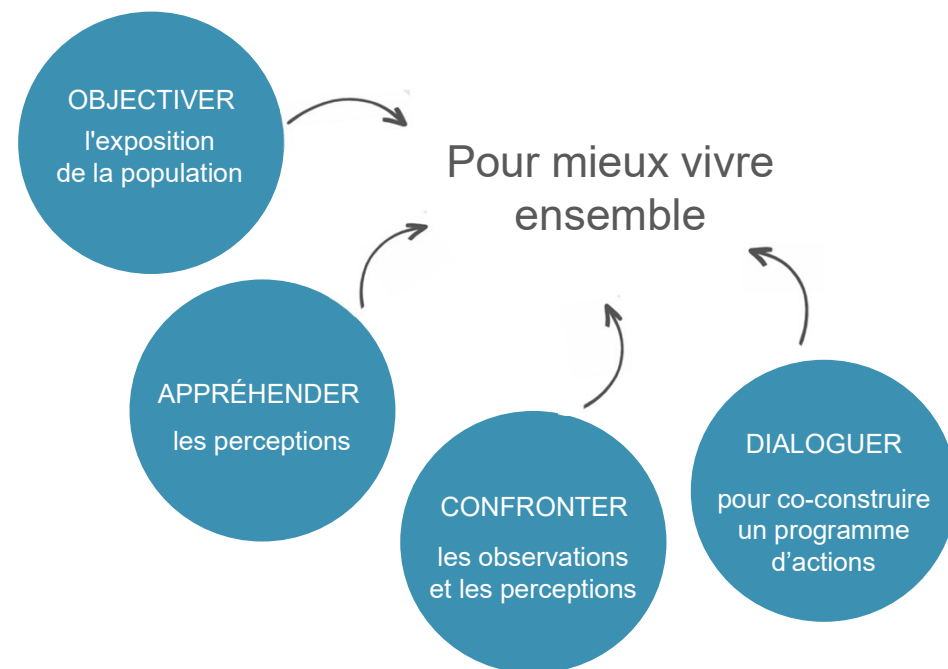
Objectif

Impliquer professionnels, techniciens et élus permet de croiser les expertises et de mieux comprendre les enjeux de chacun. Cette coopération réduit les incompréhensions et favorise des actions adaptées au territoire.

Mise en oeuvre

- ✓ **Associer l'ensemble des acteurs techniques et agricoles**, tels que les animateurs PCAET, les coopératives, les CIVAM et les structures de conseil, afin d'enrichir la démarche par leurs expertises et leurs retours d'expérience.
- ✓ **Sensibiliser les élus** à la complexité des enjeux liés aux pratiques agricoles et à l'usage des produits phytosanitaires, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et adaptées au territoire.
- ✓ **Former, sensibiliser les salariés agricoles et les entreprises de travaux agricoles (ETA)** aux bonnes pratiques et les impliquer dans leur diffusion.
- ✓ **Accompagner les responsables agricoles** pour une meilleure compréhension des perceptions des riverains afin de favoriser des ajustements partagés.

*Bien vivre ensemble
en milieu agricole*



Atmo Hauts-de-France
www.atmo-hdf.fr
contact@atmo-hdf.fr



Chambre d'Agriculture Hauts-de-France
www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr